



Mouvement Rentrée 2024 – Chefs d'établissement des écoles

Fiche 1 – Avis de cessation de fonction (retraite, mutation interdiocésaine, autre direction, retour poste d'enseignant)

Document à retourner par courrier électronique **avant le 1^{er} mars 2024** à la DDEC, à Fleur GOIGOUX (f.goigoux@ec49.fr).

Précision : Cette fiche 1 est le résultat de la fusion des fiches 1 et 2 précédemment utilisées.

Nom d'usage		Nom de naissance	
Prénom		Date de naissance	
Adresse personnelle			
Code postal		Commune	
Téléphone		Mail académique	

École de fonction (nom et commune)

Vous avez l'intention pour la rentrée 2024:

De cesser définitivement votre fonction de chef d'établissement en raison d'un départ

- à la retraite au titre du RGSS (Régime Général de la Sécurité Sociale)
 à la retraite au titre du RETREP (Régime Temporaire de Retraite de l'Enseignement Privé)

D'effectuer une mutation diocésaine (en Maine-et-Loire)

- sur un autre poste de direction

De cesser votre fonction de chef d'établissement

- avec un retour sur un poste d'enseignant (demande de réemploi avec une priorité A2) (**AGS¹ à joindre**)
 pour un autre motif (à préciser).....

Commentaires :

.....
.....
.....

Fait à.....le

Signature :

¹ Ancienneté Générale de Service, copie d'écran obtenue à partir de l'espace I-professionnel en se connectant sur le portail ETNA NANTES